



## Sauvegarde de justice 3

-----  
Par odin

bonjour ,  
ma mère est donc sous sauvegarde de justice mais ,nous avons un autre problème.

je suis a 50 km de l habitation de ma mère  
et mes frères eux sont entre 350 et 1000 km , je vais la voire chaque semaine .

ma mère a des aides ,infirmière etc... une des aides a demissionnée et ma  
mère s est prise d amitié avec (elle a pas 30 ans ), ma mère ayant 86 ans et étant en fauteuil roulant.

ayant accès a ses comptes je me suis aperçu que beaucoup de retrait bancaire était fait .( son petit fils et moi  
meme étant seul chargé de cela.

on s 'est aperçu que la personne dont m a mère s est prise d'amitié couche meme chez ma mere lave son linge  
personnel chez elle et va chercher de l argent a la banque .

semaine dernière elle est venue ( mon frère a mis une camera lors de son passage pour vérifier si maman allait  
bien)le dimanche et ce jour la 60 euros ont été retirés alors que le vendredi j avais retiré pour maman 40 euros  
et qu elle ne sort pas avec son fauteuil.

ce qui est grave c est que ma mère dit que c est ca fille et vice versa et qu 'elle perd la tete tout doucement.

que pouvons nous faire svp

cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il est risqué qu'une carte bancaire soit disponible au domicile de votre mère et qu'apparemment plusieurs personnes en  
connaissent le code.  
Il y a une négligence que la banque fera valoir en cas de malversation vous n'aurez aucun recours auprès de la banque.  
Faites opposition et détruisez cette carte.

-----  
Par LaChaumerande

Bonjour

Faites opposition et détruisez cette carte. Cela me semble la mesure d'urgence adéquate + mise sous tutelle.

@Odin : j'ai lu en diagonale vos messages qui portent tous sur la protection de votre mère. J'ai l'impression qu'il va  
falloir vous résoudre à une tutelle assurée par une personne extérieure à la famille (ce qu'on appelle un MJPM,  
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs) Ce n'est pas confortable pour la famille, à cause du "secret" auquel  
est tenu ce MJPM, mais au moins la situation serait claire et nette.

une des aides a démissionné Je ne comprends pas. Elle travaille encore chez votre mère ou pas ?

Quel est son statut : employée et missionnée par une agence ou association d'aide à la personne ? Dans ce dernier  
cas, faites part de vos doutes à son employeur.

-----

Par odin

concernant la personne qui était une aide mainten

-----  
Par odin

la personne qui a démissionné n effectue plus aucun travail chez ma mere

-----  
Par LaChaumerande

la personne qui a démissionné n effectue plus aucun travail chez ma mère Donc problème résolu. Vous pouvez faire une croix sur les sommes qu'elle aurait soutirées à votre mère, ce serait trop difficile à prouver.

-----  
Par yapasdequoi

Je confirme, comme cette carte était à disposition, vous ne prouverez jamais que cette personne a détourné l'argent, elle peut argumenter que c'était pour des achats au bénéfice de votre mère.

Laissez tomber et surtout cessez de partager une carte bancaire qui videra tôt ou tard le compte de votre mère et vous ne saurez jamais qui en est responsable.

-----  
Par odin

merci pour votre aide  
cordialement

-----  
Par TUT03

Bonjour

qui le juge a t il désigné pour le mandat de la sauvegarde de justice ? vous ou une autre personne ? un professionnel ?

la carte bancaire à la disposition de votre mère est son ancienne carte bancaire ou celle mise à disposition par le mandataire désigné par le juge ?

Votre mère est libre d'accueillir qui elle veut chez elle, en revanche, la personne doit contribuer aux charges du foyer , le mandataire désigné par le juge est il informé de la situation ? il ne peut pas le deviner si personne ne le lui dit

-----  
Par odin

merci de votre aide

nous allons lui retirer sa carte bleue et son chequier et nous allons lui attribuer 50 euros par semaine , vu que nous venons chaque semaine lui faire ses courses et tout les autres charges sont prelevées.

reste le coiffeur le jour la nous nous arrangerons pour faire un cheque

cordialement